

Les Services psychosociaux et adaptés

Tu entameras tes études au Collège à la session d'automne et tu te questionnes sur ton admissibilité à nos services?

Voici la marche à suivre qui te permettra de rencontrer une conseillère en services adaptés qui fera l'analyse de tes besoins. À la suite de cette rencontre, tu pourrais, par exemple, bénéficier de certains accommodements dans le cadre d'un plan d'intervention, être dirigé(e) vers les ressources appropriées, etc.

Au moment de la rencontre avec la conseillère, tu devras avoir en main les documents attestant tes limitations, comme :

- Rapport d'un(e) professionnel(le) attestant d'une limitation diagnostiquée
 - Attestation médicale spécifiant la situation de handicap
 - Autres documents justifiant la présence d'une limitation persistante (plan d'intervention, rapport, bilan ou note d'un(e) professionnel(le)...)

Dès l'officialisation de ton inscription, nous mettons quelques plages disponibles à ta disposition pour prendre rendez-vous avec une conseillère qui pourra faire l'analyse de tes besoins avant ton entrée en août. Cela pourrait te permettre de ne pas retarder la mise en place de ton plan d'intervention, s'il y a lieu, et d'éviter l'achalandage du début de la session d'automne.

Contacte-nous dès maintenant!



**Une initiative importante
pour favoriser ta réussite.**

IMQ

serviceaulevels@imq.qc.ca
418 724-2822, poste 4400

CÉGEP

services.adaptés@cegep-rimouski.qc.ca
418 723-1880, poste 2041

CMEC

api@centre-matapédien.qc.ca
418 629-4190, poste 5223

À noter que les Services psychosociaux et adaptés sont fermés durant la période estivale.

Au plaisir de te rencontrer!

Présent pour ton futur

